

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 17 DECEMBRE 2020

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 17 décembre 2020 a approuvé les délibérations suivantes :

- Modalités d'organisation des délibérations à distance
- o Procès-verbal du conseil d'administration en date du 9 juillet 2020
- o Procès-verbal du conseil d'administration en date du 29 septembre 2020
- o Décisions budgétaires :
 - Budget initial 2021
 - o Adoption de décisions modificatives du budget par le Président
- o Contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable
- Cotisations et subventions
- o Bilan 2019 et plan d'actions achats 2020
- o Seuil des immobilisations
- o Règlement intérieur
- Campagne d'emplois 2021
- o Critères d'attribution des congés pour projets pédagogiques
- Date d'arrêt d'impression des bulletins de paie
- o Forfait de mobilité durable
- o Indemnités des assistants de prévention et personnes compétentes en radioprotection
- o Suivi du portail Master
- Bilan et programmation de la CVEC
- Modalités d'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-européens en mobilité internationale
- Dispositif d'intéressement des auteurs fonctionnaires





Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 17 décembre 2020, a pris connaissance des points suivants :

- o Admissions en non-valeur
- o Démissions d'élèves
- o Point d'avancement de la démarche d'évaluation HCERES
- o Partenariats en cours de négociation avec le CROUS
- o Règlement des études

Fait à Lyon, le 17 décembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon Jean-François PINTON



